

Strassen, 20 juin 2019

Rapport

Assemblée générale ordinaire du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL)

23 mars 2019

Centre culturel « Paul Barblé » Strassen

1. Appel des délégués, vérification de leurs pouvoirs et paroles de bienvenue du Président du COSL

1.1. *Délégués des membres actifs du COSL*

American Football & Cheerleading Federation Luxembourg (AFCFL)

M. Marc Watry

Fédération Aéronautique Luxembourgeoise (FAL)

M. Claude Eschette

Fédération Luxembourgeoise des Arts Martiaux (FLAM)

M. Serge Schaul

Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme (FLA)

Mme Stéphanie Empain

M. Mathis Mellina

Automobile Club du Grand-Duché de Luxembourg (ACL)

M. Marc Joseph

M. Andy Mathekowitsch



Fédération Luxembourgeoise des Sociétés d’Aviron (FLSA)

M. Annie Berg

Fédération Luxembourgeoise de Badminton (FELUBA)

M. Richard Hölzmer

Baseball and Softball Federation Luxembourg (BSFL)

M. Chris Roderes

M. Coryse Brands

Fédération Luxembourgeoise de Basketball (FLBB)

M. Henri Pleimling

Mme Lynn Frank

Fédération Luxembourgeoise des Amateurs de Billard (FLAB)

M. Ditmar Schintgen

Fédération Luxembourgeoise de Boules et Pétanque (FLBP)

M. Gerard Schneider

M. Jean-Marie Schmit

Fédération Luxembourgeoise de Boxe (FLB)

M. Camille Majerus

Fédération Luxembourgeoise de Canoë-Kayak (FLCK)

M. Erny Klares

M. Fred Fack

Fédération Luxembourgeoise de Cricket (FLC)

M. Mark Smith



Fédération du Sport Cycliste Luxembourgeois (FSCL)

M. Camille Dahm

M. Emil Emile

Dance Sport Federation Luxembourgeoise (DSFL)

M. Demy Rosen

Fédération Luxembourgeoise de Darts (FLD)

M. Servais Stemper

M. Michelle Zahn

Fédération Luxembourgeoise des Echecs (FLDE)

M. Philippe Wesquet

Mme Romy Hanck

Fédération Luxembourgeoise d'Escalade, de Randonnée Sportive et d'Alpinisme (FLERA)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise d'Escrime (FLE)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise des Sports Equestres (FLSE)

M. Guy Franziskus

Luxembourg Field Sports Federation

M. Pit Bingen

Fédération Luxembourgeoise de Football (FLF)

M. Paul Philipp

M. Jean-Jacques Schonckert



Fédération Luxembourgeoise de Golf (FLG)

M. Christian Schock

Fédération Luxembourgeoise de Golf sur Pistes (FLGP)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique (FLGym)

M. Roby Rollinger

M. José Machado

Fédération Luxembourgeoise d'Haltérophilie, de Lutte et de Powerlifting (FLHLP)

M. Dominik Doerr

Fédération Luxembourgeoise de Handball (FLH)

M. Romain Schockmel

M. Thierry Wagner

Hockey Club Luxembourg (HCL)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Hockey sur Glace (FLHG)

Mme Christiane Schaus

Indiaca Fédératioun Letzebuerg (IFL)

Mme Marij Bürgen

Fédération Kickersport Luxembourg (FKL)

Excusée



Société Luxembourgeoise de Kinésithérapie du Sport (SLKS)

M. Jérôme Pauls
Mme Sonja Schwamberger

Fédération Luxembourgeoise de Korfball (FLKB)

M. Marco Aardoom

Ligue des Associations Sportives Estudiantines Luxembourgeoises (LASEL)

M. Fernand Claude
M. Guy Fusenig

Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire (LASEP)

Mme Nicole Kuhn-Di Centa
M. Tom Jander

Fédération Luxembourgeoise de Marche Populaire (FLMP)

M. Georges Kintziger
M. Robert Thielen

Société Luxembourgeoise de Médecine du Sport (SLMS)

Dr. Christian Nührenbörger

Motor-Union du Grand-Duché de Luxembourg (MUL)

M. Jean-Pierre Kauffmann

Fédération Luxembourgeoise de Natation et de Sauvetage (FLNS)

M. Marco Stacchiotti

Association Luxembourgeoise des Olympiens (ALO)

Excusée



Luxembourg Paralympic Committee (LPC)

M. Marc Schreiner
Mme Marie-Rose Meyer

Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs (FLPS)

M. Jos Scheuer
M. Serge Petro

Association des Professeurs d'Education Physique (APEP)

M. Max Vanoli
M. Thierry Krips

Fédération Luxembourgeoise des Quilleurs (FLQ)

M. Marcel Pezzotta
Mme Miranda Schantz

Fédération Luxembourgeoise de Rugby (FLR)

M. Arnaud Tribellini

Scouting in Luxembourg (SIL)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise de Ski (FLS)

M. Jean Leyder
M. Frank Wies

Special Olympics Luxembourg (ALPAPS)

Mme Pascale Schmoetten
M. Nicolas Soisson

Fédération Luxembourgeoise des Sports de Glace (FLSG)



Excusée

Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé (FLASS)

Dr Charles Delagardelle

M. Claude Vandivinit

Sportspress.lu

M. David Thinnès

M. Dan Elvinger

Fédération de Squash Luxembourgeoise (FSL)

Excusée

Fédération Luxembourgeoise des Activités et des Sports Subaquatiques (FLASSA)

M. Raymond Adam

Fédération Luxembourgeoise de Tennis (FLT)

M. Claude Lamberty

M. François Knaff

Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table (FLTT)

M. André Hartmann

M. Jean-Marie Linster

Fédération Luxembourgeoise de Tir à l'Arc (FLTA)

M. Michael Beckers

M. Charles Schlessen

Fédération Luxembourgeoise de Tir aux Armes Sportives (FLTAS)

M. Mil Manderscheid

Fédération Luxembourgeoise de Triathlon (FLTri)

M. Christian Krombach

M. Marc d'Hooge

Fédération Luxembourgeoise de Voile (FLV)

Claude Welter

Fédération Luxembourgeoise de Volley-Ball (FLVB)

Mme Norma Zambon

Mme Chantal Schomer

Luxembourg Waterski and Wake Federation (LWWF)

M. Patrick Besch

1.2. *Ont assisté en outre à l'Assemblée générale ordinaire*

1.2.1. Les membres du Conseil d'administration et le personnel professionnel

André Hoffmann, Michel Knepper, Coryse Simon-Junius, Marie-Paule Hoffmann, Alwin de Prins, Axel Urhausen, Alex Goergen, Ralf Lentz, Paul Marcy, Caroline Weber,

Excusé : Lynn Spielmann

Daniel Dax, Heinz Thews, Sebastian Zeller, Sven Klein, Nathalie Felten, Gilles Mehlinger, Marie-Jo Ries

1.2.2. Les membres de la commission de contrôle financier

Jacques Joseph et Marco Goeler

1.2.3. Des membres du Conseil consultatif, de la Commission luxembourgeoise d'arbitrage pour le sport, du Conseil de discipline contre le dopage et des commissions du COSL

1.2.4. *Les membres honoraires*

Marc Theisen, président d'honneur, Charles Delagardelle, Claude Alesch, Vonny Colas-Hentges, Armand Wagener, Josée Frideres, Carlo Hoffmann, Raymond Hastert, Jean-Louis Margue, Marlyse Pauly, Marc Schlungs.

1.2.5. *Les invités*

M. Gaston Greiveldinger, Maire de la Commune de Strassen
M. Dan Kersch, Ministre des Sports
M. Laurent Deville, Premier conseiller de Gouvernement, Coordinateur général, Ministère des sports
M. Robert Thillens, Commissaire de Gouvernement à l'Education Physique et aux Sports,
M. Robert Kohlen, Lieutenant-Colonel, Aide de Camp

1.2.6. *Des représentants de la presse écrite, parlée et télévisée*

Monsieur Gaston Greiveldinger, Maire de la Commune de Strassen, remercie le COSL d'avoir choisi la Commune de Strassen pour l'organisation de son Assemblée générale et invite les représentants des fédérations à une participation constructive aux travaux. M. Greiveldinger présente en quelques mots la Commune de Strassen, en soulignant l'intérêt pour la commune d'avoir l'institution du COSL comme résident de la commune, de même que la présence de deux membres de l'actuel Conseil d'administration du COSL étant originaires de la Commune de Strassen.

2. Adoption du rapport de l'Assemblée générale ordinaire du 17 mars 2018

Le rapport de l'Assemblée générale ordinaire du 17 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

3. Discours de Monsieur André Hoffmann, Président du COSL

Le Président du COSL expose le bilan de l'année 2018 marquée pour le Luxembourg par la présence du Team Lëtzebuerg aux Jeux Olympiques hiver de PyeongChang 2018, et plus récemment les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Buenos Aires (Argentine) tout en portant son regard déjà vers les événements majeurs en 2019 et 2020.

Sur le plan sportif, le Président note avec grande satisfaction

- les deux médailles gagnées par le Team Lëtzebuerg aux Jeux Olympique de la Jeunesse à Buenos Aires (par Arthur Kluckers et Nicolas Kess dans l'épreuve combinée de cyclisme par équipes,
- la 10^e place d'Anna Ruyschaert en short track sur 1500 lors du Festival Olympique de la Jeunesse Européenne à Sarajevo/Sarajevo Est
- tout en mentionnant plusieurs performances remarquables réalisées par plusieurs athlètes et équipes du sport de haut niveau.

Individuellement, les athlètes luxembourgeois ont pu réaliser au courant de 2018 et au début de 2019 plusieurs performances sportives remarquables. En cyclisme, Bob Jungels a remporté la classique Liège-Bastogne-Liège le 22 avril 2018. En tir à l'arc l'équipe de tir à l'arc (recurve) composée de Jeff Henckels, Pit Klein et Joe Klein a réalisé une 3^e place et médaille de bronze le 28 août 2018 aux Championnats d'Europe à Legnica (Pologne). En tennis de table Sarah de Nutte et Ni Xia Lian ont réalisé une 3^e place et médaille de bronze en double dames le 22 septembre 2018 lors des championnats d'Europe à Alicante (Espagne). Mention particulière encore pour la médaille d'argent de Tom Habscheid au lancer du disque et du poids les 22 et 26 août 2018 lors des Championnats d'Europe Paralympique à Berlin (Allemagne).

Dans les sports collectifs, l'équipe nationale dames (tennis de table) a obtenu une 21^e place lors des Championnats du monde par équipes à Halmstad (Suède). Il convient de mentionner les meilleures performances des représentants des sports d'équipe dans leurs compétitions européennes respectives : en football, l'équipe nationale (hommes) frôle la première place de groupe du tournoi qualificatif de la Nations League tout en remportant plusieurs matches ; l'équipe hommes du F91 Dudelange se qualifie pour les poules de l'Europa League grâce à sa victoire au quatrième tour des qualifications contre l'équipe de Cluj (Roumanie). En handball, l'équipe nationale remporte le dernier match des éliminatoires pour la Coupe du monde contre l'équipe de Slovaquie, et remporte les matchs de préqualification pour l'Euro 2022 contre les équipes d'Irlande, de Bulgarie et de Grande-Bretagne.

De manière générale, les athlètes luxembourgeois composant le Team Lëtzebuerg ont assuré aux différents événements multisports une bonne présence sur la scène internationale et sont d'excellents ambassadeurs pour le Team Lëtzebuerg et le pays et la promotion de son image de marque dans le cadre du Nation Branding.

Comme grand événement futur en 2019, le Président pointe notamment les Jeux des Petits Etats d'Europe du 27 mai au 1^{er} juin 2019 à Budva (Monténégro).

Suite à la révision annuelle des cadres du COSL, le cadre Elite comprend au total 39 athlètes (25 M et 14 F) et quatre équipes (FLTT H/D, FLT H/D). Le cadre Promotion comprend 44 membres (27 M et 17 F).

Cinq athlètes bénéficieront en 2018 de la mesure d'appui pour athlètes provenant de sports collectifs.

Sur initiative du COSL, le Spillfest a connu comme dans les années précédentes un grand succès, alors que l'Olympiadaag fut une première fois organisé sur un nouveau site tout en étant placé sous le signe de l'intégration et de l'inclusion.

Le COSL retient le succès du nouveau régime du « Subside Qualité + », dont les premières retombées justifient une adaptation de l'enveloppe budgétaire dès 2018. L'offre de formations au niveau de l'ENEPS doit suivre les évolutions au niveau du subside qualité + et assurer qu'un système de reconnaissance de compétences et d'expériences soit introduit afin de permettre de rester en phase avec les nouvelles dispositions du régime qualité +. Un suivi rigoureux du nouveau régime des aides financières doit assurer l'acheminement dédié de ces aides.

Le COSL note avec satisfaction que les contacts et les relations avec les fédérations se soient intensifiés tout au long de l'année 2018. Ceci peut être interprété comme un signe encourageant dans l'approche des problèmes des fédérations (p.ex. en matière juridique, d'assurances, de bonne gouvernance et d'aspects fiscaux, ou encore des questions organisationnelles de fonctionnement interne) au niveau du COSL.

Le secrétariat du COSL assure l'organisation de la gestion des affaires de plus en plus nombreuses des juridictions de la Commission Luxembourgeoise pour l'Arbitrage dans le Sport (CLAS), du Conseil de Discipline contre le Dopage (CDD) et du Conseil Supérieur de Discipline contre le dopage (CSDD).

Le projet de rénovation de la Maison des Sports et les processus de déménagement y afférents des fédérations ont par ailleurs marqué l'année 2018 et ont pu être évacués avec satisfaction de toutes parties prenantes concernées.

Le COSL a continué à développer de nouvelles réalisations autour de la marque du « Team Lëtzebuerg », autour des mesures prises en 2015 (« Team Lëtzebuerg Magazine Olympique », « Team Lëtzebuerg News » et « Team Lëtzebuerg Flash ») et des nouvelles initiatives prises dans la sphère digitale, notamment dans le domaine de streaming événementiels ou des principaux réseaux sociaux. Les collaborations avec le canal olympique ont été continuées et développées. Ces nouvelles réalisations et outils permettent au COSL d'améliorer et de rehausser de manière

permanente sa visibilité externe. La distribution du magazine officiel du COSL (Flambeau) a été augmentée de quelque 25%.

Au niveau des relations internationales, le COSL était représenté auprès des organisations européennes et mondiales représentatives et a participé aux réunions suivantes : Forum « Olympism in action » à Buenos Aires (5-6 octobre 2018), Assemblée générale des JPEE à Budva/Monténégro (26 mai 2018), Assemblée générale de l'Association des Comités nationaux olympiques mondiaux (ACNO) à Tokyo (24 et 25 novembre 2018), Assemblée générale des Comités Olympiques Francophones à Abidjan (25 novembre 2018), Assemblée générale des Comités Olympiques Européens (COE) à Marbella (9 et 10 novembre 2018) et séminaire des Comités Olympiques Européens à Belgrade/Serbie (11 et 12 mai 2018).

Les conventions de partenariats ont toutes été reconduites, de même que le partenariat noué dans le cadre du Nation Branding.

Le Président se montre satisfait du large reflet du concept intégré pour le sport au Luxembourg dans le programme de coalition gouvernemental 2018-2023. Le programme de coalition gouvernemental tient compte des onze revendications du COSL soumis aux acteurs politiques avant et après les élections du 14 octobre 2018 tout en prévoyant par ailleurs une concertation permanente des acteurs actifs dans le mouvement sportif.

Les points soumis au monde politique se résument comme suit :

- Maintenir un Ministère des sports à part entière
- Transposer le concept intégré pour le sport au Luxembourg
- Mettre en place des comptes satellites sport pour le Luxembourg
- Réaliser le nouveau site pour le Sportlycée
- Développer le Luxembourg Institute for High Performance in Sports (LIHPS)
- Renforcer les structures fédérales
- Prévoir une dérogation à la règle du repos dominical et de la majoration du travail dominical pour les types d'emplois du mouvement sportif
- Renforcer le financement du sport de manière générale
- Encourager le développement d'une structure de recherche autonome axée sur le sport et l'activité physique
- Transformer l'Ecole Nationale de l'Education Physique et des Sports (ENEPS) en Institut National de l'Education Physique et des Sports (INEPS)
- Réaliser toutes les infrastructures sportives nécessaires au bon fonctionnement et au futur développement du sport au Luxembourg

L'objectif d'accroître le budget sport à 1% du budget de l'Etat central annoncé dans une motion parlementaire en février 2018 reste plus que jamais l'objectif final à atteindre.

Le sport garde un ministère à part entière et les premiers échanges avec le nouveau ministre des sports ont été entamées dès le début 2019.

Le programme de coalition gouvernemental prévoit plusieurs autres points que le COSL est disposé à accompagner de manière proactive pour une implémentation dans les meilleurs délais.

Le programme de coalition gouvernemental se veut ambitieux, mais réaliste, tout en englobant des idées encourageantes. Tous les points introduits dans le programme de coalition gouvernemental sont d'importance équivalente et désormais il convient de fixer les priorités nécessaires afin de pouvoir avancer suivant la feuille de route indiquée dans le programme de coalition gouvernemental.

Le projet de budget sport pour 2019, en promouvant la motricité et les activités physiques de la population dans son ensemble, en renforçant les structures fédérales et du COSL, de même que des appuis aux clubs et associations sportives, en promouvant l'excellence dans le domaine du sport de haut niveau est un budget ambitieux, tout en fixant sans équivoque les orientations pluriannuelles à engager dans le court terme.

Le sport luxembourgeois doit pouvoir compter sur de fortes structures fédérales, à renforcer par le biais d'un plan pluriannuel-quinquennal, dû aux multiples activités nationales et internationales à couvrir par toutes fédérations.

L'équipe professionnelle du COSL sera renforcée de deux unités d'ici fin 2020. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le poste d'un High Performance Manager auprès du COSL a pu être introduit, poste occupé depuis lors par Dr Sebastian Zeller.

L'année 2018 et le début de l'année 2019 furent marqués par les développements continus du Luxembourg Institute for High Performance in Sports (LIHPS) le 13 décembre 2017.

Le LIHPS, en tant que nouvelle a.s.b.l. indépendante, est une nouvelle structure sans infrastructure pour les sportifs et sports d'élite et de pointe.

La vision du LIHPS est de promouvoir l'excellence sportive en augmentant le nombre d'athlètes de haut niveau luxembourgeois et leurs performances de premier plan sur la scène internationale et contribuer ainsi à la reconnaissance du sport de haut niveau dans la société luxembourgeoise.

La mission du LIHPS se résume comme suit :

- Créer une structure de coordination de services spécialisés pour les athlètes luxembourgeois de haut niveau
- Promouvoir un transfert de connaissances vers les acteurs du sport de haut niveau luxembourgeois afin de les accompagner dans leur recherche d'excellence
- Contribuer au développement du sport de haut niveau et à la promotion du pays au niveau international.

La mise à disposition de services spécialisés, allant de l'élaboration d'un plan ou projet de développement entre l'athlète/entraîneur et le COSL (en concertation avec la fédération et le LIHPS), en passant par

- l'élaboration d'un plan d'action entre l'athlète/entraîneur, le COSL et le LIHPS pour atteindre les objectifs du plan de développement
- la sélection et la coordination par le LIHPS, en collaboration avec ses partenaires, des services et leur mise à disposition
- la coordination de groupes d'experts, l'organisation de feedbacks continus concernant les performances sportives et sur les services utilisés du LIHPS par l'athlète
- l'évaluation de l'athlète par la direction sportive du COSL.

Les athlètes suivants ont été déterminés à pouvoir bénéficier des services du LIHPS :

Priorité 1 :

- les athlètes sous préparation olympique
- les athlètes à perspectives réalistes d'une qualification olympique (ou niveau équivalent pour les sports non-olympiques)

Priorité 2 :

- Athlètes du Cadre Elite COSL ne faisant pas partie de la priorité 1
- Athlètes de la section de sports d'élite de l'Armée (SSEA)

Priorité 3 :

Sur base de projets concrets :

- Membres du Cadre Promotion du COSL (non-identifiés en tant que «Perspektivathleten»)
- Sports collectifs.

Les conditions pour le développement opérationnel du LIHPS ont été mises en place. Le LIHPS dispose depuis juin 2018 d'un directeur, depuis janvier 2018 d'un coordinateur de double carrière, et depuis août 2018 d'un secrétaire administratif (demi-tâche), et d'un consultant externe spécialiste du « Strength & Conditioning ».

Plus de 20 athlètes des cadres du COSL bénéficient désormais des services spécialisés du LIHPS.

Autres activités du LIHPS développées depuis peu :

- Organisation de conférences dans le domaine du sport de haut niveau
- Echanges de « best practices » avec plusieurs centres olympiques européens
- Coopération avec les piliers que sont le Centre Médical Olympique du Luxembourg (CMOL), la Coque et la Sportsfabrik et d'autres partenaires du LIHPS.

Le concept intégré revendique une autre dimension pour le sport, au-delà du secteur sport à titre isolé. Le sport est de plus en plus perçu comme un élément constitutif de la société à part entière, ayant des ramifications bien au-delà du secteur sport proprement dit, étant donné que le sport affecte différents aspects de la vie (école, économie, santé, bien-être, loisirs).

Concernant l'amélioration des infrastructures sportives, le COSL se montre satisfait de l'avancement des travaux pour la construction du nouveau stade national de football et insiste à ce que les travaux pour la construction du vélodrome suivent sous peu.

Le COSL soutient encore le Sportlycée dans ses démarches pour la réalisation d'un internat sportif, et demande que cet internat soit réalisé, tout comme le nouveau hall sportif, à proximité du Sportlycée. Concernant les récentes avancées pour trouver un nouveau site pour le Sportlycée, le COSL salue ces mêmes réflexions et opportunités permettant de pérenniser les activités du Sportlycée tout en les développant dans l'intérêt du mouvement sportif.

Comme par le passé, le COSL continue à suivre de près les évolutions dans les dossiers de l'Union Européenne touchant le sport, en coopération avec le bureau des COE pour le Sport à Bruxelles (Belgique).

Le Président tient encore à attirer l'attention sur le programme très chargé durant l'année 2019 avec 5 événements multisport au programme, dont deux Festivals Olympiques de la Jeunesse Européenne, les JPEE au Monténégro, suivi peu après par la deuxième édition des Jeux Européens à Minsk, et une première apparition

dans l'agenda sportif des « World Beach & Action Games ». Au programme de 2020 figureront les Jeux Olympiques de la Jeunesse (hiver) à Lausanne (Suisse) et les Jeux Olympiques d'été à Tokyo (Japon).

4. Intervention de Monsieur Dan Kersch, Ministre des Sports

Pour une première apparition du nouveau Ministre des sports à une Assemblée générale du COSL, le Ministre des sports se montre résolument optimiste concernant la dynamique des évolutions futures qu'il envisage d'accompagner proactivement dans les développements futurs du mouvement sportif. Le modèle luxembourgeois concernant l'organisation du sport privé organisé qui a fait ses preuves sera continuée sous le leadership du COSL et en coopération avec le Ministère des sports. Ce modèle se veut autonome et neutre pour ce qui concerne le mouvement sportif, sans intervention dirigiste de la part du monde politique. Le COSL doit e.a. être demandé en son avis concernant le projet de budget « sport ».

Le Ministre des sports souligne notamment l'importance du concept intégré pour le sport au Luxembourg émis en 2014 par le COSL et intégralement transposé dans le chapitre sport du programme de coalition gouvernemental 2018-2023, une bonne coopération avec toutes les fédérations ainsi qu'avec le COSL, la valeur ajoutée de toutes les facettes (sport pour jeunes, sport pour adolescents, sport pour adultes et sport pour le troisième âge) du sport dans et pour la société et sa population, la santé et le bien-être et la transmission de valeurs inhérentes au sport. Le spectrum du mouvement sportif au Luxembourg est très large et comprend aussi bien le volet de la motricité des enfants en bas âge, le sport à l'école, le sport pour tous et le sport de compétition et de haut niveau. La politique sportive future tiendra compte de ces différentes facettes guidée par le concept intégré. Une attention particulière reviendra aux activités physiques pour les jeunes, à travers des coopérations renforcées impliquant davantage les communes du pays.

Les dispositifs cadres concernant le sport de compétition et le sport de haut niveau seront encore renforcés. Ceci impliquera notamment

- une meilleure accessibilité des infrastructures sportives
- une mise à disposition renforcée d'entraîneurs hautement qualifiés
- un renforcement notoire des structures fédérales
- un support meilleur du bénévolat.

Le Gouvernement mettra en œuvre de manière progressive et conséquente une revendication de longue date du COSL concernant un accroissement substantiel des

moyens financiers revenant au sport et au mouvement sportif luxembourgeois. Ces moyens financiers complémentaires seront avant tout investis dans le support

- de la motricité des très jeunes
- des activités physiques de tous
- des structures fédérales et de l'organe faîtière du mouvement sportif
- du bénévolat
- de la qualité de l'entraînement et de l'encadrement des athlètes.

Il importe de veiller que les flux financiers soient judicieusement dirigés vers les cibles où leur juste et nécessaire mise à disposition puisse permettre d'avancer en conséquence, tout en apportant davantage de justesse dans le système dans son ensemble.

Bien que le budget pour 2019 puisse être perçu comme budget de transition, ce dernier introduit déjà quelques mesures importantes permettant de mettre en place quelques accents d'intérêt.

Les subventions pour l'équipe professionnelle du COSL de même que les subsides aux fédérations et au COSL sont augmentées déjà en 2019. Il en sera de même en ce qui concerne les participations aux frais administratifs et technico sportifs des fédérations (DTN, entraîneurs, gestionnaires et secrétaires administratifs).

Le Ministre des sports mentionne un geste de solidarité et de fairness sportif de la part de la FLF qui vient de renoncer à un surplus des moyens financiers lui ayant pu revenir en principe, moyens qui peuvent être redistribués au bénéfice d'autres fédérations.

Le Ministre des sports mentionne également les le 11^e plan quinquennal d'équipement sportif pour la période 2018-2022 doté de 120 millions d'euros, alimenté par le fond d'équipement sportif.

Le ministre des sports poursuit en évoquant la participation de l'Etat dans l'amélioration des infrastructures (Stade national de football et de rugby, Vélodrome, Stade national d'athlétisme).

Concernant le Musée national du sport, des idées concrètes permettent d'avancer concrètement sous peu, y compris le site du futur Musée.

Le sport de haut niveau, y compris la participation du Team Lëtzebuerg sur la scène internationale, continuera à être supporté en conséquence, non sans mentionner la contribution du sport au rayonnement du Luxembourg, facteur complémentaire dans la politique de subsidiation des meilleurs athlètes luxembourgeois.

En ce qui concerne le sport d'élite, le Ministre des sports fait référence au High Performance Training and Recovery Center (HPTRC) de la Coque, dont il sera prévu – contrairement aux premiers concepts - une utilisation exclusivement non commerciale, réservée aux athlètes de pointe luxembourgeois. Cette nouvelle infrastructure de pointe sera dotée à partir de mai 2019 d'outils indispensables pour faire avancer le sport de haut niveau luxembourgeois tels que notamment l'analyse vidéo, une salle de musculation et une chambre d'altitude.

Concernant le sport de haut niveau et le sport d'élite, le Ministre des sports informe d'un changement de concept concernant la gestion et l'accès au High Performance Training and Recovery Center (HPTRC) de la Coque. Le HPTRC, structure sans vocation commerciale quelle qu'elle soit, sera exclusivement réservé aux meilleurs sportifs du Luxembourg, et la gestion du HPTRC sera assuré par le Luxembourg Institute for High Performance in Sports (LIHPS). Le LIHPS, organisme indépendant composé de représentants du COSL, du Ministère des sports et de la Société Luxembourgeoise de la Médecine du sport (SLMS), en sera, ensemble avec d'autres parties prenantes du mouvement sportif luxembourgeois (Coque, Sportlycée, etc.), la plateforme centrale de coordination des initiatives au bénéfice du sport d'élite et de haut niveau luxembourgeois. Le budget du LIHPS sera doublé en conséquence afin de le mettre en situation de veiller à ses nombreuses tâches en termes de sport de haut niveau.

L'objectif est clairement défini, à savoir assurer l'encadrement des athlètes de pointe pour une mise à disposition optimale de services et conditions de pointe, notamment dans les domaines de la médecine du sport, de la kinésithérapie du sport, des sciences incluant la biomécanique du sport, de la psychologie du sport, de la musculation et de la nutrition sportive, sans oublier la double carrière des sportifs.

Une concertation permanente entre les différentes parties prenantes sera mise en place (Ministères, COSL, LIHPS, HPTRC, SportFabrik, fédérations sportives et Sportlycée.

La dotation financière au bénéfice de la Coque sera revue en hausse de quelque 3,3%, afin de lui permettre de prester certains services (hébergement et restauration) aux fédérations qui à l'avenir ne seront plus redevables dans le chef des fédérations. Une communication en sera faite en temps utile et opportun.

Quant aux relations d'ensemble avec la Coque, il est indiqué dans le programme de coalition gouvernemental que les missions de base de la Coque seront reguidées au bénéfice des utilisateurs tels que prévus de première heure – à savoir les fédérations

et les établissements scolaires – alors qu'une commercialisation des services de la Coque sera réduite au stricte nécessaire. Les premiers pourparlers dans ce sens ont été très encourageants, l'aide supplémentaire concernant la dotation de la Coque aidant tout aussi bien que le surplus de flexibilité à prévoir pour la Coque dans l'entrejeu avec d'autres administrations et institutions faisant appel à ses services d'excellence.

Autre nouveauté annoncée dans le programme de coalition gouvernemental, l'évolution de l'ENEPS qui deviendra à court terme un véritable Institut (INEPS) en charge de la formation initiale et continue dans le domaine sportif, avec comme un des projets phares de faire avancer résolument le concept du Long Term Athletes Development (LTAD) ensemble avec et au sein des différentes fédérations sportives intéressées. Ce concept prévoit une formation générale de la motricité de base, avant d'engager une formation spécifique orientée selon les disciplines sportives. Conformément à la philosophie du LTAD, les formations spécifiques pour entraîneurs seront optimisées en étroite coopération avec les fédérations respectives concernées.

Le Ministre poursuit en mentionnant quelques pistes de réflexion concernant la Section de sportifs d'élite de l'armée (SSEA), dont la durée d'appartenance sera un des éléments où des améliorations peuvent être réalisés. Par ailleurs, le Ministre des sports entend étudier plus en détail les possibilités de mettre en place une structure civile offrant des possibilités similaires aux soldats sportifs.

Le 2^e plan d'action national GIMB sera développé sous ses nouveaux termes, alors que l'ALAD continuera en tant qu'agence indépendante vis-à-vis du COSL et des fédérations d'œuvrer dans le domaine de la lutte antidopage.

Les principes fondamentaux du mouvement sportif (tels que le fairplay, le respect et la solidarité, auxquels s'ajoutent les droits des enfants dans le sport) continuent à être tenus très haut, selon les dires du Ministre des sports. Dans le domaine du sport, et pointant du doigt certains agissements malheureux des dernières semaines, il ne peut être tolérable et il ne sera pas toléré que des violences morales ou physiques telles que présentes malheureusement dans la vie réelle ne trouvent leur introduction dans le mouvement sportif. Les frais y afférents (ainsi fait subir à la société) et à subvenir moyens les deniers publics doivent être ramenés au plus strict minimum.

Les comptes satellites sport seront introduits dans le cadre de cette législature, de même que le bénévolat sera soutenu de manière conséquente, afin de garantir la pérennité de nombreuses activités sportives qui ne pourraient fonctionner

convenablement sans le bénévolat. Les réformes apportées aux services de secours pourraient servir de modèle pour des adaptations et améliorations ponctuelles à introduire ou faciliter pour le bénévolat sportif, afin d'y introduire un régime de semi professionnalisme. La professionnalisation dans le mouvement sportif ne viendra pas remplacer le bénévolat, mais en sera une composante complémentaire afin de soulager le bénévolat.

La réglementation du subside qualité + sera adaptée afin de mettre davantage l'accent sur les formations des encadreurs et entraîneurs.

Le régime du congé sportif sera adapté tout en l'élargissant.

Le Ministre des sports termine son allocution en pointant les synergies possibles entre le monde du travail et le mouvement sportif, ainsi que sport et ses effets bénéfiques dans les entreprises de manière générale. Les moyens en termes de ressources humaines que l'ADEM pourrait offrir ne devront pas être oubliés par les dirigeants des fédérations et associations sportives luxembourgeoises pour leur renforcement d'ordre administratif.

Le sport luxembourgeois évolue sur des bases solides, est d'un fonctionnement exemplaire (« never change a winning team ») et continuera, comme dans le passé, à être appuyé par le Gouvernement afin de le doter d'un rôle moderne au profit de la population toute entière.

5. Présentation du rapport d'activités 2017 du Conseil d'administration

La présentation du rapport du Conseil d'administration ne suscite aucun commentaire de la part des délégués fédéraux.

6. Présentation des comptes annuels au 31 décembre 2018 et présentation du rapport de la Commission de contrôle financier

Le Président du Bureau financier donne des explications sur certains postes du compte d'exploitation et souligne les points clés en fonction des nombreux événements multisports ayant figuré au programme sportif en 2018.

Les finances du COSL restent intactes, tout en demandant une gestion rigoureuse pour les exercices à venir.

Au nom de la Commission de contrôle financier Jacques Joseph rend compte de la révision de la comptabilité du COSL effectuée par les membres de la Commission. Il tient à féliciter les responsables de la gestion des comptes pour leur travail consciencieux et de qualité.

7. Discussion des rapports présentés sub. 6. et 7.

La présentation des rapports du Conseil d'administration et de la Commission du contrôle financier ne suscitent aucun commentaire de la part des délégués fédéraux et les rapports sont adoptés à l'unanimité.

8. Décharge à donner au Conseil d'administration et à la Commission de contrôle financier

L'Assemblée générale donne décharge à l'unanimité au Conseil d'administration et à la Commission de contrôle financier.

9. Constitution d'un bureau de vote

p.m.

10. Ratification de la désignation de Madame Marie-Paule Hoffmann à la fonction de Présidente du Bureau technique (en accord avec l'article 43 des statuts)

L'Assemblée générale ratifie à l'unanimité la désignation de Madame Marie-Paule Hoffmann à la fonction de Présidente du Bureau technique.

11. Fixation du montant des cotisations et contributions

Le montant des cotisations et contributions est maintenu.

12. Examen et vote des propositions budgétaires pour le prochain exercice

Le Trésorier du COSL présente le bilan et les comptes annuels 2018 ainsi que le projet de budget 2019. L'exercice 2018 a été clôturé par un léger bénéfice.

Le projet de budget est grevé par des dépenses importantes, notamment liées au déplacement pour les Jeux des Petits Etats d'Europe, des FOJE été et hiver, et les Jeux Européens. Les dépenses importantes afférentes à l'organisation de ces événements auront un fort impact sur le résultat final pour l'exercice 2018.

Les chiffres pour le budget 2019, restent dans une large mesure constants.

La proposition de budget 2019 est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de l'Assemblée générale, Monsieur Gaston Greiveldinger, Maire de la Commune de Strassen, invite les délégués à un vin d'honneur offert par la Commune de Strassen.